REPUBLIQUE FRANCAISE **DCM 39 -2026**

DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

Accusé de réception en préfecture
079-217900091-20260526-DCM39-2026-DE
Date de télétransmission : 01/06/2026
Date de réception préfecture : 01/06/2026

COMMUNE D'AMURE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 26 MAI 2026

Conseillers: 09
Présents: 08
Votants: 08
Pouvoir: 01

L'an deux mille vingt-six, le 26 mai 2026, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal d'AMURE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie d'AMURE, sous la présidence de Monsieur Loïc MICHAUD, Maire.

,

Présents : MICHAUD Loïc, BENIZEAU Amélie, PECKRE Francis, DUBREUIL Anne-Elisabeth, JEAN-LOUIS Gisèle, PAILLIER Julien, CARDINAUD Alexandre, HENRY Guillaume,
Absente excusée : CLAVEAU Tiphaine,
Pouvoir : Tiphaine CLAVEAU à Francis PECKRE

Secrétaire de séance : Francis PECKRE

Date de la convocation : 21 mai 2026

Objet : Désignation des délégués représentant de la commune au Syndicat d'Incendie et de Secours de la Courance

Lors de la réunion du conseil municipal en date du 7 avril 2026, il avait été désigné 2 délégués titulaires et 1 suppléant comme indiqué dans les nouveaux statuts (DCM20-2026)

Or ces statuts n'ont pas encore fait l'objet d'un arrêté préfectoral. Il faut donc désigner 3 délégués titulaires et 1 délégué suppléant.

Il est donc proposé au conseil municipal de désigner comme délégués de la commune au Syndicat d'Incendie et de Secours de la Courance les personnes suivantes :

	NOM	PRENOM	Date de naissance	Adresse	courriel
Délégué titulaire	BENIZEAU	Amélie	02/03/1982	32 rue du Haut Bourg 79210 AMURÉ	benizeau.amelie-adjoint@orange.fr
Délégué titulaire	MICHAUD	Loïc	05/04/1975	7 impasse de l'Ancienne Laiterie 79210 AMURÉ	michaud.loic-maire@orange.fr
Délégué titulaire	HENRY	Guillaume	17/02/1991	4 chemin des Mégalithes 79210 AMURÉ	henry.guillaume-conseiller@orange.fr
Délégué suppléant	DUBREUIL	Anne-Elisabeth	26/04/1991	4 rue des puits 79210 AMURÉ	dubreuil.anne-elisabeth-adjoint@orange.fr

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité la nomination des délégués.

La délibération sera notifiée au Syndicat d'Incendie et de Secours de la Courance dès sa publication.

Accusé de réception en préfecture
079-217900091-20260526-DCM39-2026-DE
Date de télétransmission : 01/06/2026
Date de réception préfecture : 01/06/2026

Fait à AMURÉ, le 26 mai 2026

Le Maire
Loïc MICHAUD

Le secrétaire de séance,
Francis PECKRE

MAIRIE de AMURÉ 79 (Deux-Sèvres)

Acte rendu exécutoire après réception en Préfecture le :

Et publication le :